

Hazebrouck, le 3 janvier 2022

ARNEKE BAILLEUL BAVINCHOVE BERTHEN BLARINGHEM **BOESCHEPE** BOESEGHEM BORRE BUYSSCHEURE CAESTRE CASSEL **FRRIINGHEM EECKE** FLETRE GODEWAERSVELDE HARDIFORT HAZEBROUCK HONDEGHEM HOUTKERQUE LE DOULIEU LYNDE MERRIS METEREN MORBECQUE

NEUF BERQUIN NIEPPE

NOORDPEENE

OCHTEZEELE OUDEZEELE

OXELAERE **PRADELLES** RENESCURE

RUBROUCK

SERCUS STAPLE STEENBECQUE

STEENVOORDE

STEENWERCK STRAZEELE

TERDEGHEM

WINNEZEELE ZERMEZEELE

ZUYTPEENE

VIEUX-BERQUIN WALLON-CAPPEL

WEMAERS-CAPPEL

THIENNES

SAINTF-MARIF-CAPPEL SAINT-JANS-CAPPEL

Objet : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi) : Enquête en porte à porte et distribution des bacs.

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure souhaite accélérer la transition écologique sur son territoire, et s'engage ainsi pour la prévention et la réduction des déchets en mettant en place la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMi).

Dans ce cadre, nous tenions à vous informer que la CCFI réalisera, en porte à porte, une enquête* nécessaire SAINT-SYLVESTRE-CAPPELÀ la création de votre compte usager et à la dotation en bacs, en fonction de la composition de votre famille.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, la CCFI a mandaté la société ESE France.

C'est donc, à compter du 13 janvier 2022, qu'un agent de la société ESE, muni d'une lettre d'accréditation et d'un badge avec photo, se présentera à votre domicile afin de recueillir les informations nécessaires et vous remettre gratuitement, vos nouveaux bacs de collecte identifiés et rattachés à votre logement, ainsi qu'un guide explicatif. Chaque foyer se verra ainsi remettre un bac pour les ordures ménagères résiduelles (bac à couvercle noir) et un bac pour les déchets recyclables (bac à couvercle jaune) adaptés à ses besoins. Ces bacs pourront être utilisés dès réception.

Vous pourrez également remettre à l'enquêteur, vos anciens bacs vidés afin qu'ils puissent être recyclés localement.

Pour plus d'informations :

- un site internet : https://cc-flandreinterieure.fr rubrique redevance incitative > le fonctionnement
- une adresse mail spécifique : dechets@cc-flandreinterieure.fr
- une ligne téléphonique : 03 74 54 00 80

Si vous le souhaitez, vous pouvez répondre à cette enquête en remplissant le questionnaire en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le site de la CCFI, rubrique redevance incitative > distribution des bacs, ou sur l'adresse https://enquetebac.ese.com/ccfi ou directement en flashant le QR code ci-dessous avec votre téléphone mobile.



ARNEKE BAILLEUL BAVINCHOVE BERTHEN BLARINGHEM BOESCHEPE BOESEGHEM BORRE BUYSSCHEURE CAESTRE CASSEL FBBIINGHEM EECKE FLETRE **GODEWAERSVELDE** HARDIFORT HAZEBROUCK HONDEGHEM HOUTKERQUE LE DOULIEU LYNDE MERRIS METEREN MORBECQUE **NEUF BERQUIN** NIEPPE NOORDPEENE OCHTEZEELE **OUDEZEELE** OXELAERE **PRADELLES** RENESCURE RUBROUCK SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL SAINTE-MARIE-CAPPEL SAINT-JANS-CAPPEL SERCUS STAPLE STEENBECQUE STEENVOORDE STEENWERCK STRAZEELE TERDEGHEM THIENNES VIEUX-BERQUIN WALLON-CAPPEL WEMAERS-CAPPEL

WINNEZEELE ZERMEZEELE ZUYTPEENE Si tous les champs sont correctement remplis, vos bacs seront alors déposés à votre domicile lors de la distribution prévue dans votre commune. Le planning prévisionnel de distribution est disponible sur le site de la CCFI rubrique *redevance incitative > distribution des bacs*.

Compte tenu du contexte lié au COVID, soyez assurés que toutes les mesures sanitaires seront mises en place par les agents de l'entreprise ESE.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos meilleures salutations.















*La CCFI, par l'intermédiaire de la société ESE, vous sollicitera donc à domicile et collectera alors certaines de vos données personnelles dans le cadre de la gestion du futur système de collecte des déchets ménagers basé sur une tarification incitative. Ces données seront destinées à la CCFI, ainsi qu'au SMICTOM des Flandres et au SM SIROM Flandre Nord, les syndicats qui gèrent la collecte des déchets sur le territoire intercommunal de Flandre intérieure. Vous pourrez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pourrez également vous opposer au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions sur le traitement de vos données, vous pourrez contacter notre délégué à la protection des données par mail auprès de dpo@cc-flandreinterieure.fr par courrier postal ou par téléphone 03.74.54.00.59. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pourrez adresser une réclamation à la CNIL.

